

Conseil de développement de Wallonie picarde

Motion de soutien au projet de liaison Seine-Escaut

Soucieux des intérêts économiques, écologiques et sociaux du territoire, le Conseil de développement de Wallonie picarde défend les projets qui contribuent à créer de l'emploi et à générer plus de bien-être pour les habitants.

C'est dans ce contexte qu'il marque son soutien au projet de liaison Seine-Escaut dont l'objectif est de permettre sur nos voies d'eaux la navigation de grand gabarit. La concrétisation de ce projet structurant rencontre pleinement les ambitions du Conseil de développement : elle augmentera l'attractivité du territoire, développera l'hinterland de nos ports et participera ainsi à la promotion d'un mode de transport respectueux de l'environnement, participation volontariste de notre territoire aux objectifs de l'accord universel de Paris (COP21).

La mise en œuvre de ce projet répond aux besoins du présent et va garantir la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Le Conseil de développement insiste sur la poursuite et l'engagement du débat citoyen sur tout projet structurant en Wallonie picarde.

Considérant que ce projet s'inscrit dans la logique de développement durable, prenant en compte à la fois les composantes économiques, environnementales et sociales.

Considérant que ce projet figure dans le programme de réseau de transport transeuropéen (RTE-T) : la liaison fluviale Seine-Escaut étant reprise sur la liste des 30 projets prioritaires arrêtée par la Commission européenne dès avril 2014.

Considérant que sur le territoire wallon picard, les interventions suivantes sont nécessaires :

- Sur la Lys mitoyenne : l'amélioration de la Lys mitoyenne dans la traversée de Comines-Warнетon, rehaussement du pont, approfondissement et aménagement des berges ;
- Sur le Canal de Pommeroeul-Condé : la construction d'un môle ajouré. A l'aval d'Hensies, le dragage des sédiments qui encombrant le canal, la rénovation des écluses d'Hensies et de Pommeroeul ;

- Sur le Haut-Escaut : dans la traversée de Tournai, l'adaptation du Pont des Trous et l'adaptation à hauteur du Pont à Pont du rayon de courbure, la modernisation des barrages de Kain et d'Hérinnes.

Considérant les investissements publics très importants qui ont été consentis pour l'aménagement des plateformes multimodales de Vaulx, de Pecq ainsi que celle de Comines-Warneton.

Considérant que le non-respect des délais voire la non-réalisation de la mise à gabarit à la classe Va sur l'Escaut et à la classe Vb sur la Lys, constituerait une perte économique et financière non négligeable.

Considérant qu'il est impératif, pour le Conseil de développement, que la Wallonie picarde s'inscrive dans la démarche en cours,

Considérant que, dans le cas contraire, notre territoire serait exclu des réseaux de transport transeuropéens.

Considérant le coût environnemental, social et économique que représenterait cet isolement,

Le Conseil de développement en appelle à la responsabilisation de chacun dans un esprit d'équilibre et de synthèse.

Le développement de l'ensemble du territoire relève de l'intérêt général de tous les citoyens.

Le Conseil de développement décide d'apporter son soutien à la mise en œuvre de ce projet ambitieux, crucial pour l'avenir de notre région, et décide aussi de tout mettre en œuvre pour contribuer à sa concrétisation.

Le 12 mars 2016.